

Paris, le 18 novembre 2024

Chers adhérents,

Votre générosité et votre formidable mobilisation de l'an dernier nous ont permis de passer un cap très difficile. Compte tenu du rôle essentiel d'Inter7 pour le quartier en matière d'animation sociale et de loisirs, partenaires et institutionnels ont également été au rendez-vous.

Merci à tous pour ce soutien inconditionnel !

Pour assurer la pérennité de notre association, nous avons décidé de quitter nos locaux historiques du 105 rue Saint Dominique en juin dernier. Depuis, la Maison de la Vie Associative et Citoyenne et la Mairie du 7<sup>ème</sup> nous accueillent généreusement avant un déménagement début 2025 dans des nouveaux locaux rue Pierre Villey chez l'un de nos fidèles partenaires.

Aujourd'hui les indicateurs sont meilleurs mais restent néanmoins fragiles.

Aussi, nous nous permettons de vous solliciter à nouveau pour un don qui nous aidera dans notre mission de solidarité dans le quartier. Inter7, étant une association d'intérêt général, tout don donne droit à une réduction d'impôt de 66 % de la somme versée dans la limite de 20% du revenu imposable.

**Ensemble, poursuivons nos actions pour renforcer le lien social dans notre quartier !**



Xavier CABROL  
Président d'Inter7

✂

À retourner à Inter7 (MVAC Paris 7 – 4 rue Amélie 75007 Paris)

Je souhaite aider Inter 7 :

- **En devenant bénévole pour nos activités de loisirs ou de solidarité**
- **En faisant un don (chèque à l'ordre d'Inter7 ou règlement en ligne sur [www.inter7.fr](http://www.inter7.fr))**
  - 20€ (7€ après déduction fiscale)
  - 50€ (17€ après déduction fiscale)
  - 100€ (33€ après déduction fiscale)
  - ..... € (autre montant)

Nom, prénom, adresse, mail et téléphone : .....

.....

## Centre d'information et d'animation du 7<sup>ème</sup>

105, rue Saint-Dominique - 75007 Paris - T/ 01 47 05 48 44 - [association@inter7.fr](mailto:association@inter7.fr) - [www.inter7.fr](http://www.inter7.fr)

Siret 315 159 525 000 23 - Code APE 9499Z - Association loi 1901 reconnue d'intérêt général

